



# Formations en sciences de l'information et des bibliothèques :

## → LA COOPÉRATION EUROPÉENNE : AUBERGE ESPAGNOLE OU CHÂTEAUX EN ESPAGNE ?

SYLVIE CHEVILLOTTE

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques  
sylvie.chevillotte@enssib.fr

Diplômée en sciences politiques, Sylvie Chevillotte est responsable de la mission Relations internationales à l'Enssib. Elle a exercé auparavant à la bibliothèque municipale du Mans et a dirigé la bibliothèque départementale du Maine-et-Loire. Auteur de plusieurs articles et de contributions à des colloques, elle a dirigé La formation à la maîtrise de l'information à l'heure européenne : problématiques et perspectives (Presses de l'Enssib, 2004) et a collaboré à Information literacy in Europe (Rome, Italian National Research Council, 2003). Elle est, depuis août 2007, présidente de la section Information Literacy de l'Ifla.

Les bibliothèques et services d'information sont en pleine mutation et doivent faire face à de nombreux défis, voire répondre à des bouleversements profonds comme cela a souvent été évoqué dans cette revue, notamment dans le numéro consacré à la formation des bibliothécaires<sup>1</sup>.

Comme l'écrit la directrice de l'Enssib, Anne-Marie Bertrand, la formation s'entoure de toutes sortes de qualificatifs « pour prendre en compte des évolutions majeures : évolutions dans le contexte professionnel, évolutions dans la transmission (contenus et méthodes), évolutions dans les besoins de formation<sup>2</sup> ».

Ces évolutions sont les mêmes dans toutes les institutions de formation aux métiers des bibliothèques et de l'information, dans l'ensemble des pays européens et, si chacun tente d'y apporter localement des réponses, on note également un mouvement de partage et de coopération entre les écoles spécialisées.

Après avoir dressé un bref tableau de la situation européenne, nous présenterons quelques types d'actions de coopération et les interrogations communes qui sous-tendent le secteur de la formation en sciences de l'information et des bibliothèques. La position de l'Enssib sera évoquée en filigrane.

L'article se veut un éclairage sur la situation actuelle, centré sur la formation des bibliothécaires et non un état de l'art.

### Une mosaïque de formations...

Les formations en sciences de l'information et des bibliothèques en Europe, tout comme l'Europe elle-même, ressemblent à une mosaïque. Environ 200 formations sont proposées aux étudiants européens et Sirje Virkus [6] en souligne la diversité et la complexité.

Chaque pays présente des différences de cultures, de modes d'enseignements et des spécificités « locales » liées à l'histoire et à l'organisation politique des pays et des professions. Qu'y a-t-il de commun en effet entre le système jacobin français, où une école nationale forme des bibliothécaires fonctionnaires, l'Italie, où les recrutements se font sur des diplômes généralistes et non professionnels, et la Suède, où cinq écoles proposent une formation en bibliothèques et sciences de l'information, ce qui, rapporté au nombre d'habitants, représente un nombre considérable ?

La plupart des formations sont aujourd'hui intégrées au sein des universités, mais relèvent parfois de départements aux thématiques assez éloignées (comme celle incluse dans l'école de commerce d'Aberdeen, en Écosse),

1. BBF, 2007, n° 5 : <http://bbf.enssib.fr>

2. Anne-Marie Bertrand, « La formation des bibliothécaires, forcément continue », BBF, 2007, n° 5, p. 5-8.

ou très générales (comme celles incluses dans le département des sciences politiques à Abo en Finlande ou dans le département des biens culturels et du spectacle, à Parme en Italie). Quelques institutions fonctionnent cependant encore de manière indépendante.

Autre type de disparité, celle des niveaux de recrutement et de formation : les pays du nord de l'Europe proposent généralement une formation au niveau de la licence, suivie, depuis l'adoption du processus de Bologne, d'un master et éventuellement de doctorats. Ce schéma est donc différent du modèle français, où on a, en premier lieu, une formation disciplinaire, suivie d'une spécialisation dans le domaine des bibliothèques. Le cas de figure allemand se distingue également, puisque, historiquement, deux systèmes se côtoyaient : un système de formation très technique et une formation plus élevée, dispensée dans plusieurs établissements. Le processus de Bologne oblige ce pays à une réflexion et à une reconstruction de son modèle de formation.

Des différences apparaissent aussi dans le contenu des formations : traditionnel ? Axé sur la bibliothéconomie et la technique ? Plutôt théorique, plutôt pratique ? Insistant sur le volet patrimonial ou sur le management ? Proposant de tout un peu, des options, des spécialisations, de l'enseignement à distance ?...<sup>3</sup>

Au-delà de ces disparités, Borup Larsen souligne que les programmes proposés en Europe ont fondamentalement le même niveau universitaire et que cela permet donc d'envisager des collaborations [4, p. 236].

### ... régies par un cadre commun

De fait, de même que l'on se sent partout chez soi en Europe, si l'on examine de près chaque morceau de cette mosaïque, on retrouve des liens et des

3. Voir dans le Panorama du web accompagnant le dossier du BBF sur la formation, les contributions sur les formations proposées en Suisse, en Italie, en Suède et en Grande-Bretagne : <http://bbf.enssib.fr>

## “La majorité des formations s'inscrit donc désormais dans un cadre commun, conçu pour faciliter les échanges universitaires”

points communs entre les différentes formations, ainsi que dans le contexte général qu'elles partagent.

Les formations des métiers des bibliothèques et de l'information sont régies par différentes orientations, décisions et textes de l'Union européenne.

Les institutions de formation coopéraient et effectuaient des échanges depuis une vingtaine d'années, mais l'événement structurant qui a permis d'amplifier le mouvement a été, en 1999, le processus de Bologne<sup>4</sup>. L'objectif de ce processus, dont la mise en place progressive doit s'échelonner jusqu'en 2010, est de faciliter la mobilité des étudiants et l'employabilité en Europe. L'accent est mis sur la reconnaissance des qualifications et diplômes. Pour y parvenir, l'année universitaire est découpée en semestres et crédits (European Credit Transfer System). Le texte implique de passer d'une pédagogie centrée sur l'enseignement à une pédagogie centrée sur l'élève.

Cette réforme, qui a entraîné des modifications d'importance variable suivant l'organisation antérieure des pays, fournit un cadre de références commun à l'ensemble des pays. La majorité des formations s'inscrit donc désormais dans ce cadre commun, conçu pour faciliter les échanges universitaires. Ce cadre commun n'empêche cependant pas de conserver la diversité des cultures et des approches au sein de chaque formation.

En 2000, le Conseil européen extraordinaire de Lisbonne a proposé

4. Processus de Bologne : <http://ec.europa.eu/education/policies/educ/bologna/bologna.pdf> (consulté le 3 décembre 2007).

un plan « Pour une Europe de l'innovation et de la connaissance<sup>5</sup> ». Cette volonté de bâtir une « Europe de la connaissance » a eu pour conséquence la rédaction de plusieurs textes fixant des objectifs plus précis ainsi que les moyens d'y parvenir.

Ces textes concernent les formations universitaires, mais également la « formation tout au long de la vie ». Très récemment, le Parlement européen a voté en faveur de recommandations pour établir des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie<sup>6</sup>. Les formations européennes de professionnels des bibliothèques et de l'information sont bien évidemment concernées par ces évolutions et textes nouveaux.

### Des partenariats entre établissements

Les échanges d'étudiants et d'enseignants européens existent depuis de nombreuses années et la mobilité est encouragée par le développement des programmes Erasmus. Créé en 1987, Erasmus a jusqu'à maintenant bénéficié à plus d'un million et demi d'étudiants<sup>7</sup>.

5. <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/cha/c10241.htm> (consulté le 3 décembre 2007).

6. [http://ec.europa.eu/education/policies/educ/eqf/index\\_en.html](http://ec.europa.eu/education/policies/educ/eqf/index_en.html) (consulté le 3 décembre 2007).

7. Il serait intéressant de mener une étude exhaustive sur les échanges en SIB : le nombre d'étudiants concernés, les flux et réseaux d'échanges, les impacts sur la vie professionnelle, etc.

Les programmes de partenariats bilatéraux ou multilatéraux sont très répandus et se concrétisent par des séjours étudiants d'un à deux semestres. Les étudiants sont inscrits dans leur université d'origine et valident la formation effectuée dans le pays partenaire à partir des équivalences de contenu et sur la base des ECTS. Le diplôme obtenu est celui de l'université d'origine. Les formations universitaires de l'Enssib, pour l'instant masters en sciences de l'information et des bibliothèques et culture de l'écrit et de l'image, relèvent de ce schéma. Le flux des étudiants en bénéficiant devrait augmenter dans les années à venir, ce qui se fera d'autant plus facilement que des accords nouveaux auront été conclus. Des projets de séminaires ou de recherche peuvent évidemment se greffer sur les échanges directement liés à l'enseignement.

Toujours dans ce cadre, il est possible d'organiser des masters à distance ou des masters Erasmus Mundus<sup>8</sup>, ce que fait par exemple l'université de Parme en partenariat avec les universités d'Oslo et Tallinn... Erasmus Mundus propose une partie de la formation dans un établissement et une partie dans l'autre. La difficulté de ces partenariats consiste à trouver des formations présentant similarités et complémentarités.

Des programmes concernant des publics ou des aires géographiques spécifiques dérivent d'Erasmus, comme Tempus avec les pays d'Europe centrale et de l'Est<sup>9</sup> ou Minerva, tourné vers les technologies de l'information et de la communication.

Pour la période 2007-2013, les programmes sont regroupés dans un cadre commun intitulé « Éducation et formation tout au long de la vie ». Aujourd'hui, un cadre très structuré et opérationnel régit donc les échanges au sein de l'enseignement supérieur et

les écoles en SIB s'inscrivent très bien dans ce processus.

Quelle est la position de l'Enssib par rapport à ces partenariats ? L'école a eu parfois tendance, ces dernières années, à laisser un peu de côté les formations européennes et les possibilités de coopération avec des pays voisins. L'un des principaux axes de développement des relations internationales prévu dans le contrat quadriennal de l'Enssib avec l'État (2007-2010) est de renforcer sa position au sein des écoles et universités proposant des formations en SIB en Europe. Il s'agit de réaffirmer la place qui devrait être la sienne en matière d'échanges et de coopération.

L'école est aujourd'hui dans une première phase de programmation de ces coopérations européennes, où, après avoir intégré les réseaux existants, elle nouera rapidement des partenariats avec quelques établissements et bibliothèques choisis.

## Un travail associatif

L'autre type de coopération se noue au sein des associations professionnelles. L'association indépendante et non gouvernementale Euclid – European Association for Library and Information Education and Research – existe depuis 1991. Son principal objectif est de promouvoir les actions de coopération dans le domaine de la formation et de la recherche dans les écoles spécialisées en SIB. Une trentaine de pays sont membres de l'association<sup>10</sup>.

Depuis quelques années, les membres d'Euclid développent une coopération entre institutions de formation et s'interrogent sur la mise en place d'une formation « commune » ainsi que sur le processus de reconnaissance des formations.

L'association a été à l'origine de la publication d'un livre collectif sur les contenus de formation en SIB en août 2006. La démarche de publication s'est déroulée en plusieurs temps<sup>11</sup> :

- définition de sujets ou compétences « clés » à enseigner à de futurs professionnels (12 sujets ont ainsi été définis)<sup>12</sup> ;

- organisation d'un forum virtuel assez largement ouvert aux « spécialistes » des sujets concernés ;

- organisation d'un congrès réunissant une cinquantaine d'experts pour synthétiser les conclusions du forum et rédiger les grandes lignes de la future publication ;

- publication en ligne de la monographie *European Curriculum Reflections on Library and Information Science Education* [4].

Les membres d'Euclid continuent à réfléchir sur le cœur du métier – et sur la formation. La solution la plus réaliste semble consister à définir un socle commun de compétences couplé à des options et spécialisations qui correspondraient mieux aux besoins et spécificités de chaque pays.

Euclid a coorganisé avec Eblida un congrès sur la formation<sup>13</sup>, en septembre 2007 à Lisbonne<sup>14</sup>. Si le thème général du congrès portait sur la relation entre pratique et théorie, un temps important a été également consacré aux questions évoquées ci-dessus.

Le corollaire de la définition de compétences communes est la certification (ou accréditation). Ce sujet est abordé de manière variée selon les pays, suivant qu'ils sont obligés de l'obtenir ou pas (en Grande-Bretagne notamment, le Cilip – Chartered Institute of Library and Information Professionals – délivre un « agrément » aux futurs professionnels attestant de leurs compétences théoriques et pratiques).

L'ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation), en lien avec d'autres partenaires européens, se montre très active sur ces sujets, puisque, après avoir développé et publié plusieurs éditions d'un référentiel des compétences des professionnels de l'information documentation, français tout

8. Pour en savoir plus, se reporter au site de présentation des programmes Erasmus. Les écoles en sciences de l'information et bibliothèques organisent leurs échanges dans ce cadre : [www.education.gouv.fr/cid1012/programme-erasmus.html](http://www.education.gouv.fr/cid1012/programme-erasmus.html) (consulté le 3 décembre 2007).

9. [www.europe-education-formation.fr/tempus.php](http://www.europe-education-formation.fr/tempus.php)

10. <http://euclid.hio.no> (consulté le 3 décembre 2007).

11. Pour la description du projet, voir : [www.db.dk/LIS-EU/project.asp](http://www.db.dk/LIS-EU/project.asp) (consulté le 3 décembre 2007).

12. Par exemple : généralités ; patrimoine ; maîtrise de l'information ; management ; recherche d'information ; la bibliothèque dans la société multiculturelle, etc.

13. [www.eblida.org](http://www.eblida.org)

14. [librarian@2010-EducatingfortheFuture@apbad.pt](mailto:librarian@2010-EducatingfortheFuture@apbad.pt) ; [Librarian@2010-Librarian@2010.htm](mailto:Librarian@2010-Librarian@2010.htm)

d'abord, puis rapidement européen, elle travaille sur une eurocertification, dispositif européen de compétences régi par la norme ISO 17024<sup>15</sup>.

Le sujet dépasse d'ailleurs les frontières européennes puisque la section « Éducation et formation » de l'Ifla étudie la faisabilité de normes internationales sur les équivalences de qualifications pour les professionnels des sciences de l'information et des bibliothèques.

Enfin, il est impossible de ne pas évoquer la question de la qualité qui y est étroitement liée [6, p. 12].

## Les graines de la coopération

Une des initiatives majeures d'Euclid est l'organisation du congrès annuel Bobcatsss<sup>16</sup>. L'objectif de ce congrès, créé en 1993, était de mettre en relation des étudiants d'écoles de bibliothéconomie et leurs enseignants, en leur faisant organiser un congrès professionnel annuel. Bobcatsss est un exercice très formateur, qui permet aux étudiants organisateurs de mener à bien la mise en place et le déroulement d'un congrès. L'organisation de Bobcatsss se fait en partenariat, associant deux ou trois établissements de formation : celui du pays accueillant (pays de l'Est de l'Europe) et un ou deux autres pays, jusqu'à présent du nord de l'Europe.

Bobcatsss offre aux étudiants – qu'ils présentent une communication ou qu'ils assistent simplement au congrès – la possibilité de se confronter à d'autres points de vue, une ouverture vers d'autres modes de raisonnement et bien évidemment les possibilités d'échanges et rencontres de ce type de manifestations (jusque parfois tard dans la nuit...).

Pour les enseignants, s'y ajoutent la possibilité de « réseautage » auprès

“Le monde des bibliothèques est un bien petit monde, et celui de la formation dans le domaine des bibliothèques et de la documentation est un monde encore plus petit”

de collègues d'autres pays, ainsi que les temps de travail proposés par Euclid.

Consciente de l'intérêt qu'offre ce congrès tant d'un point de vue pédagogique que pour l'ouverture qu'il apporte, l'Enssib, après une phase d'observation en 2007, a décidé d'encourager des étudiants à y participer. Deux étudiantes du master SIB ont proposé une communication qui a été retenue et assisteront donc au congrès 2008<sup>17</sup>. L'Enssib souhaite poursuivre cette participation qui fera intervenir, selon les thèmes choisis, les étudiants, les enseignants ou les conservateurs. À plus long terme, il pourrait être intéressant d'être un des établissements co-organisateurs, tout en sachant que ceci demande un important investissement de la part du corps enseignant qui encadre le projet.

Pour reprendre les propos de David Lodge, le monde des bibliothèques est un bien petit monde, et celui de la formation dans le domaine des bibliothèques et de la documentation est un monde encore plus petit. Si les textes d'orientation, les cadres et les programmes européens sont importants et nécessaires, il est un facteur trop souvent oublié et qui permet un réel développement de la coopération et des partenariats, celui des liens tissés, des relations humaines. L'exemple de Bobcatsss est en ce sens très significatif.

Alors, auberge espagnole ? Assurément. Une auberge où tous les pays d'Europe ont leur rôle à jouer et leurs visions et cultures à partager, afin d'éviter une « prédominance du Nord », souvent critiquée, mais qui est surtout l'expression d'une présence plus forte.

Et châteaux en Espagne ? Espérons que non, même si la définition de compétences communes semble une idée peut-être réductrice et objectivement difficile à atteindre. ●

Décembre 2007

## Bibliographie

1. ADBS, *Euroréférentiel I & D* [www.adbs.fr/site/carrieres/euroref/index.php](http://www.adbs.fr/site/carrieres/euroref/index.php)
2. Ragnar Audunson, « L'enseignement des sciences de l'information et des bibliothèques : Peut-on parler d'une perspective nordique ? », *71<sup>e</sup> Congrès de l'Ifla, 14-18 août 2005, Oslo, Norvège*. [www.ifla.org/IV/ifla71/papers/061ftrans-Audunsson.pdf](http://www.ifla.org/IV/ifla71/papers/061ftrans-Audunsson.pdf) (consulté le 3 décembre 2007).
3. Ragnar Audunson, « LIS and the creation of a European Educational Space », conférence de Lisbonne, 30 septembre 2005. <http://euclid.hio.no/files/pdf/lisbon-lecture.pdf> (consulté le 3 décembre 2007).
4. Leif Kajberg, Leif Lorrning (dir), *European Curriculum Reflections on Library and Information Science Education*, Royal School of Library and Information Science, Danemark, 2005. <http://biblis.db.dk/Archimagtes/423.12.05.pdf> (consulté le 3 décembre 2007).
5. Marielle Roffi, « L'identité professionnelle des bibliothécaires des bibliothèques publiques de Milan », Enssib, 2007, 100 p. Mémoire d'étude DCB 15.
6. Sirje Virkus, « Collaboration in LIS Education in Europe : Challenges and opportunities », *73<sup>e</sup> Congrès de l'Ifla, 19-23 août 2007, Durban, Afrique du Sud*. [www.ifla.org/IV/ifla73/papers/134-Virkus-en.pdf](http://www.ifla.org/IV/ifla73/papers/134-Virkus-en.pdf) (consulté le 3 décembre 2007).

15. Pour en savoir plus, consulter les publications de l'ADBS, notamment *Documentaliste – Sciences de l'information* ou *L'œil de l'ADBS* : [www.adbs.fr](http://www.adbs.fr)

16. Voir le compte rendu du congrès Bobcatsss 2007 par Sylvie Chevillotte, *BBF*, 2007, n° 3, p. 116-117.

17. [www.bobcatsss2008.org](http://www.bobcatsss2008.org)